

comme un grand pas fait en avant dans la connaissance de la chimie agricole. Elles offrent en outre la preuve de la grande erreur où vous avez été si longtemps, en supposant que les sols cultivés n'étaient qu'un mélange mécanique et inactif de différentes terres et matières organiques, puisqu'il est démontré qu'ils possèdent des facultés chimiques pleines d'intérêt et d'instruction pour ceux qui les cultivent; et quand ces grands fermiers, auxquels j'ai si souvent osé adresser mes observations, considéreront ces choses, ils ne manqueront pas d'être persuadés que plusieurs autres procédés mystérieux, qui ne nous ont pas encore été révélés, ont lieu autour de nous, dans le sol que nous cultivons et dans l'air que nous respirons, et dont la découverte et l'emploi récompenseront par la suite plusieurs générations des entrepreneurs et habiles agriculteurs anglais.—*Bell's Messenger*.

LE LIÈGE.—Cette production utile est connue en Espagne sous le nom d'*alcornoque*. Quoique d'une apparence extérieure bien différente de notre chêne, l'arbre fournit un bois du même grain, et produit des glands qui ne sont pas aussi amers que les nôtres, et que, comme nourriture, les classes pauvres n'abandonnent pas toujours aux porceaux. Le liège croît à la hauteur de notre pommier, et étend ses branches à peu près de la même manière, mais le tronc est de plus grandes dimensions, et le feuillage d'une teinte plus sombre. Le tronc et les branches sont couverts d'une écorce épaisse et scabreuse, qui semblerait indiquer que l'arbre est malsain. Le tronc seul, néanmoins, fournit une écorce d'une épaisseur suffisante pour être d'usage dans les arts. On en dépouille l'arbre dans le mois de juillet, lorsqu'il a quinze ans de crûte, mais elle n'est alors d'aucune utilité, si ce n'est pour faire du feu, et on ne l'entève que pour qu'elle soit remplacée par une écorce plus ferme. Dans le cours de six ou huit ans, l'écorce intérieure devient un article de commerce (sous le nom de liège) et l'arbre en fournit une récolte, à des intervalles semblables, pendant plus d'un siècle.

E. Lamothe, écor., 5s.; W. H. Coffin, écor., 5s.; J. O. Archand, écor., Yauaska, 20s.; A. Vandandaigne, écor. pour le Journal à Belœil, £3 17s. 6d.; de ditto, pour la Société d'Agriculture, comté de Verchères No. 2. £3; M. Perrault, écor., Agent à Terrebonne, 10s.; Rev. M. Turcot, St. Césaire; 10s.; Dr. Davignon, Stukely, 6s.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES;

OU

L'EXTIRPATEUR ST-ONGE PATENTÉ.

LE Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il excusera ponctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

On peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Hagar, rue St. Paul, à Québec chez M. Th. Atkins, *Weighing-House*, quai d'Orléans, Village de St. Lin au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

N. ST-ONGE.

Montréal, Juin, 1850.

A VENDRE OU A LOUER.

CETTE BELLE MAISON de 36 pieds sur 26, avec deux ailes à chaque bout de 30 pieds sur 22, en face de l'Eglise de Ste. Scholastique, très propre au commerce qu'y exerce avec succès un marchand depuis plusieurs années; avec Hangars, Remise, Ecurie, au coin des rues St. Jacques et Ste. Scholastique. S'adresser par lettres affranchies au Propriétaire y résidant,

F. BONIN, P^{re}.

Ste. Scholastique, 18 Mars, 1850.

VERRENERIE CANADIENNE.

PRES DU DEBARCADEIRE DE SNYDER, VAUDREUIL,

Etablie et conduite par M^{rs}. Boden & LeBert.

LES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENETRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres. Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances. Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur; Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casserolles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et le vendront à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser au Propriétaire, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, rue Notre-Dame, Montréal.